

Emploi : on peut désormais s'inscrire à l'examen pour devenir conducteur de taxi

Rhône. L'examen a lieu en octobre et en novembre, mais les demandes d'inscription doivent être adressées au plus tard le 6 juillet.

L'examen permettant de devenir conducteur de taxi se déroulera dans le Rhône le 3 octobre (Unité de valeur 1 et 2), 4 octobre (UV3), à partir du 7 novembre (UV4).

La préfecture précise que si aucun diplôme minimum n'est exigé, les candidats doivent être titulaires du permis

de conduire B en cours de validité, et dont le nombre maximal de points n'est pas affecté. Un certificat médical les reconnaissant aptes à la conduite d'un taxi devra être fourni. Il est aussi obligatoire d'être titulaire d'une unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 », à fournir au plus tard le

30 août, et délivrée depuis moins de deux ans. Les dossiers d'inscription peuvent être téléchargés sur le site www.rhone.gouv.fr ou retirés à partir du 4 juin à la préfecture du Rhône, rue de Bonnel, à Lyon (ouverte de 8 h 15 à midi et de 14 heures à 15 h 30). Plusieurs organismes professionnels délivrent des formations. Les demandes d'inscription écrites doivent être envoyées au plus tard le 6 juillet prochain. ■

Villeurbanne : une journée d'initiation pour mieux utiliser l'énergie solaire

Vous êtes intéressés par l'énergie solaire thermique mais vous vous posez de nombreuses questions à son sujet. Pour y répondre, l'Agence locale de l'Énergie de l'agglomération lyonnaise, les Castors Rhône-Alpes et l'association Apper Solaire organisent une journée

d'initiation samedi 2 juin, au 427, cours Emile-Zola (métro Laurent-Bonnevay).

Les organisateurs livreront des données générales sur le solaire et développeront les connaissances en ateliers. Ils aborderont les questions du dimensionnement d'une installation, le

coût et l'amortissement, l'utilisation rationnelle d'un chauffe-eau. La journée commence à 9h30 et se termine par un repas prolongeant les échanges. ■

La participation est de 15 euros. La réservation est obligatoire au 04 37 48 22 42.

RHÔNE

Un éventail pour la fête des Mères

Les baby-sitters de « Babychou-services », une franchise, implantée notamment dans le Rhône, vont faire préparer aux enfants gardés au domicile des parents, un « joli éventail en papier pour leur maman », à offrir, le dimanche 3 juin prochain, à l'occasion de la fête des Mères. Prévue également, la confection d'une « pochette en papier qui permettra d'emballer le cadeau ». Créé en 1998, Babychou Services est composé de quelque 40 agences réparties sur le territoire national.

TRANSPORTS

Deux stations Velo'v de plus à Vaulx-en-Velin et Villeurbanne

Les stations de vélos en libre-service continuent de fleurir dans l'agglomération lyonnaise. Viennent ainsi se rajouter aux 343 stations existantes, celles du Carré de Soie (limitrophe de Vaulx-en-Velin et de Villeurbanne) et celle du Pôle Pixel (Villeurbanne). Au total, ce seront désormais 345 stations Velo'v à disposition des habitants et visiteurs sur le territoire

de Lyon-Villeurbanne dont 77 situées à Villeurbanne (en comptant les deux stations limitrophes de Villeurbanne et Vaulx-en-Velin). Depuis 2005, année de lancement de Velo'v. Avec 4 000 vélos et 45 000 abonnés en moyenne, dont 41 000 en longue durée (1 an), on comptabilise 20 000 locations par jour en moyenne.

LYON

On m'embête à l'école...

Trois psychologues, spécialisées dans l'écoute des élèves, des étudiants et de leurs parents, donnent une conférence : « Les souffrances de la cour d'école : quelles solutions ? » Emmanuelle Piquet, Marie Quartier et Marie-Guilhem Schwartz animent aussi le Centre de recherche sur l'interaction et la souffrance scolaire (CRISS).

Conférence mercredi à 19 heures, salle du Conseil de la mairie du 6^e - 58, rue de Séze. Inscription : souffrancescolaire@gmail.com